

**Extrait des délibérations**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique**  
**de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance plénière du jeudi 2 février 2023**

D04\_020223

*L'an deux mil vingt-trois, le deux février à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.*

**Point à l'ordre du jour :** Approbation des changements d'intitulés des DU *Certificat d'études juridiques spécialisées* et *Cartographie, systèmes d'information géographique et analyse de données (C-SIGAD)*

**Président de séance :** David DECHENAUD

**Membres présents :** Raphaële GERMI, Véronique MOLINARI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Moira BIAUX, Pierre FERNANDES DA COSTA, Adèle FABRE, Félix SAUVOUREL, Anthony YOUSSEF, Benjamin CROSS, Enzo GILLET-LACOSTE, Emmy MARC, Séverin CONSTANT-MARMILLON.

**Membres représentés :** Virgile CHASSAGNON (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Pascale HOFFMANN (procuration à Jean BRETON), Thierry KLEIN (procuration à Raphaële GERMI), Catherine ORSINI-SAILLET (procuration à Véronique MOLINARI), Zineb SIMEU-ABAZI (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Gwenaël DELAVAL (procuration à Moira BIAUX), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT), Jules TERRIER (procuration à Adèle FABRE), Amina OUMEDDOUR (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA), Emma VASSAL (procuration à Félix SAUVOUREL), Nicolas HOGREL (procuration à Enzo GILLET-LACOSTE), Laurence VIANES (procuration à Fabienne HANS).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Les changements d'intitulés des DU *Certificat d'études juridiques spécialisées* et *Cartographie, systèmes d'information géographique et analyse de données (C-SIGAD)* sont soumis au vote. Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	21
Membres représentés	12
Nombre de votants	33
Voix favorables	33
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les changements d'intitulés des DU *Certificat d'études juridiques spécialisées* et *Cartographie, systèmes d'information géographique et analyse de données (C-SIGAD)*.**

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 21 février 2023

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

*Publié le : 02/03/2023*

*Transmis au Rectorat le : 02/03/2023*

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES  
DÉLIBÉRATIONS  
N°D04\_020223**

**Année universitaire concernée :** 2023-2024

**Date de la demande :** 20/10/2022

**CSPM** (le cas échéant) :

**Composante : Faculté de Droit**

Département (le cas échéant) :

**Responsable pédagogique : Claire-Anne MICHEL**

**Référent administratif : Sylvain VIZZUTTI**

**Domaine de la formation** (ALL – DEG – SHS – STS) : DEG

**Intitulé de la formation : DU Certificat d'Etudes Juridiques Spécialisées**

Si changement d'intitulé de la formation :

**Intitulé actuel : Certificat d'Etudes Juridiques Spécialisées**

**Intitulé envisagé : Assistant Juridique**

**Type de formation :**  DU  DIU  Autres  Précisez le type de formation

**Etablissement(s) partenaire(s) :**

**Régime (FI/FC) :**  FI  FC

**Modalités :**  Présentiel  EAD

**Effectif prévisionnel formation initiale :**

**Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) :**

**Date présentation en Conseil de composante :** 20/10/2022

**Date aval Direction de la CSPM sur le projet :** SO

**Date prévisionnelle présentation Conseil de CSPM :** SO

### Éléments de contexte de la demande

#### Présentation de la formation :

Le DU CEJS est une formation qui offre aux étudiants une spécialisation soit en droit privé, soit en droit public, soit en droit international et européen. Pour l'essentiel, les matières dispensées sont des matières de L3 ou de M1.

La formation est exclusivement dispensée en enseignement à distance. Elle est donc particulièrement adaptée aux étudiants exerçant une activité professionnelle et qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans certaines matières.

Elle n'est accessible qu'aux étudiants ayant obtenu une L3 droit ou ayant obtenu une équivalence.

Indiquer les raisons et la nature des modifications ou de la demande :

Le Conseil de Faculté a témoigné son attachement à cette formation (CF 3 février 2022). Il a en effet vu cette formation comme étant une possibilité pour les étudiants n'ayant pas obtenu de Master, où la sélection est particulièrement forte, d'obtenir une formation de nature à les aider à s'insérer dans le monde professionnel.

Prenant acte de cet attachement, il faut désormais réformer le DU CEJS en l'orientant encore davantage vers le monde professionnel et les besoins des acteurs de la régions (notaires, avocats...). Aussi faut-il, dans un premier temps, modifier son intitulé afin qu'il reflète mieux les orientations de cette formation. Il faudra, dans un second temps, procéder à des évolutions du contenu de la formation.

Les parties suivantes ne devront être renseignées que lorsqu'elles font l'objet d'une modification ou d'un complément

### Organisation des enseignements

Période de la formation :

Durée de la formation :

Volume horaire de la formation :

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) :

Composition des enseignements :

Compléter et joindre l'annexe : F\_DGDF\_enseig\_creat\_modif\_formationNA\_202002V2 ou le tableau des MCC

### Stages:

Oui

Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

## Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Conditions d'admission :

## Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation.

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée :

## Frais d'inscription

### Joindre la grille de coût mixte FC FI

Tarif Formation initiale :

Tarifs Formation continue :

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) :

NOM :

PRENOM :

**Année universitaire concernée :** 2023-2024

**Date de la demande :** 28/11/2022

**CSPM** (le cas échéant) :

**Composante : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)**

Département (le cas échéant) :

**Responsable pédagogique : Nicolas Robinet et Pascal Mao**

**Référent administratif :**

**Domaine de la formation** (ALL – DEG – SHS – STS) : SHS

**Intitulé de la formation :**

Si changement d'intitulé de la formation :

**Intitulé actuel : Cartographie, Systèmes d'information géographique et analyse de données (C-SIGAD)**

**Intitulé envisagé : Analyse de données et systèmes d'information géographique**

**Type de formation :**  DU  DIU  Autres  Précisez le type de formation

**Etablissement(s) partenaire(s) :**

**Régime (FI/FC) :**  FI  FC

**Modalités :**  Présentiel  EAD

**Effectif prévisionnel formation initiale :**

**Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 10**

**Date présentation en Conseil de composante :**

**Date aval Direction de la CSPM sur le projet :**

**Date prévisionnelle présentation Conseil de CSPM :**

## Éléments de contexte de la demande

Présentation de la formation :

Le DU C-SIGAD est accrédité par l'UGA depuis 2019. Il permet aux professionnel.les du développement territorial, des réseaux ou encore des laboratoires de se former au montage, à la création, à la gestion d'un système d'informations géographique. Il permet également d'acquérir des compétences sur les différents usages de la cartographie, connaître ses fondements et ses normes mais aussi traiter des données sous différentes formes notamment à travers le traitement statistique et la datavisualisation.

Indiquer les raisons et la nature des modifications ou de la demande :

Après de nombreuses demandes auprès de France Compétences, le DU C-SIGAD a reçu un accord favorable d'inscription au répertoire spécifique. Cet enregistrement a été fait sous l'intitulé « analyse de

données et systèmes d'information géographique ». La présente demande permet donc de mettre en adéquation l'intitulé de la formation et son numéro d'enregistrement RS.

Les parties suivantes ne devront être renseignées que lorsqu'elles font l'objet d'une modification ou d'un complément

### Organisation des enseignements

Période de la formation :

Durée de la formation :

Volume horaire de la formation :

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) :

Composition des enseignements :

Compléter et joindre l'annexe : F\_DGDF\_enseig\_creat\_modif\_formationNA\_202002V2 ou le tableau des MCC

### Stages:

Oui  Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

### Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Conditions d'admission :

### Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation.

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée :

## Frais d'inscription

### Joindre la grille de coût mixte FC FI

Tarif Formation initiale :

Tarifs Formation continue :

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) :

NOM :

PRENOM :